

2018/2019

CONSEIL D'ECOLE n°2

5 février 2019

<u>Présents :</u> Directrice : Mme DURAND Représentants de la mairie : M. BARBIER Enseignants : Mmes JULIEN, BLOT-MAURIN, FRANCOIS Parents d'élèves titulaires : Mmes ESNAULT, ROUSEE, MARTINEZ, M. GALKO Personnel territorial : Mme ROUSSEAU	<u>Excusés et absents :</u> Inspecteur : M. CASSONNET DDEN : Mme SORAND Enseignants : Mme RYSER-ZIHOUNE Parents d'élèves titulaires : DELAHAYE, POTTIER, PORCHER, M. ANDRE
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Point n°1 : Validation du compte-rendu du dernier conseil

Validation du compte rendu à l'unanimité.

Point n°2 : Rentrée 2019

2018 : PS 37 MS 37 GS 49 = 123 24.6 /classe
2019 : PS 52 MS 37 GS 31 = 120 24/classe

6 MS vers Crucey

En espérant que tous les PS prévus s'inscrivent. L'année dernière 47 PS prévus, 37 inscrits seulement (2 dérogations vers Tillières, 6 vers le privé de Brezolles ou Dreux et des déménagements)

Point n° 3 : Manifestations

Vendredi 14 décembre : marché de Noël (les parents sont invités). Manifestation où nous privilégions la convivialité et la rencontre autour d'un goûter offert.

Mardi 18 décembre : spectacle de Noël offert par la mairie de Brezolles, « le Noël de Noëlie ». Comédie musicale adaptée aux enfants de maternelle.

Janvier à avril : musique à l'école pour chaque classe 1fois/semaine avec la musicienne Elisabeth Leloup.

Jedi 31 janvier : galette des rois qui a été reportée d'une journée due à l'absence des cars pour intempéries. Les galettes réalisées en classe sont cuites gratuitement par Carrefour contact de Brezolles.

4 au 8 février : semaine de résidence musique (Intervenants musiciens et chef d'orchestre)

Mardi 5 mars : Bal costumé au Patio, déguisements fournis par les parents

Vendredi 5 avril : Carnaval en commun avec l'élémentaire (les parents sont invités). Les déguisements sont réalisées en classe par les enfants.

Mai : venue d'un spectacle à l'école.

2-3 mai : classe découverte Mmes François et Ryser-Zihoune

Mai – juin : sorties de fin d'années pour les autres classes

Vendredi 21 juin : Expo de fin d'année

Jeudi 27 juin : olympiades au stade de Brezolles

Juillet : sortie aux jardins d'Imbermais

Point n°4 : organisation de la classe découverte

2 jours, les 2 et 3 mai au manoir d'Argueil. Séjour en lien avec le thème de l'année (environnement proche).

50 enfants. Pas de parents dans les accompagnateurs mais personnes extérieures (qui ont déjà encadré)

Cette année nous faisons face à 2 problèmes :

- Budget : 5 400 € 80€ sont demandés aux familles (4 000 €) 500 € donnés par la coopérative scolaire

Le budget a été bouclé au début de l'année scolaire quand nous étions gérés par l'Agglo, nous avons compté sur une subvention de 1000 € (qui était donnée à chaque classe découverte). Nous sommes passés à la mairie et n'avons plus cette subvention prévue dans notre budget. La mairie n'a pas prévu de donner de subvention à l'école. Nous avons donc un manque de 900 €.

Les subventions données par les différentes mairies font baisser la part de chaque famille (sauf pour Laons qui ne donne rien)

M. Barbier dit que la mairie va faire un « effort » pour cette année.

- les assistantes ne sont pas autorisées à participer à la classe découverte sur leur temps de travail. La mairie refuse car elles sont agent territorial et n'ont pas le concours d'Atsem.

La mairie « va voir ce qu'elle peut faire ».

Point n°5 : Passage Agglo/Mairie

Proximité est un avantage

ex : chaudière, salage de la cours, ...

Agglo a laissé le portail sans qu'il soit fonctionnel (visiophone) M. Del Peso a appelé l'entreprise qui dit qu'elle n'a pas de dossier pour la pose de ce portail. La tablette ne fonctionne pas avec le visiophone quand elle se met en veille.

Désavantage pour les classes découvertes : pas de subvention, pas d'accords pour les Atsem.

Pour la cantine, les parents demandent que les menus soient diffusés sur le site de la mairie. La mairie étant ouverte tous les jours, il est plus facile aux parents d'aller donner le planning et régler. Il est demandé s'il est possible de mettre en place un paiement en ligne. M. Barbier répond que cela est en prévision.

Point n°6 : questions diverses

L'alarme de l'école est en cours de changement.

Demande de volets roulants pour les deux premières classes

Au niveau des transports : 2 bus arrivent en retard à l'école 8h50 et 8h55 alors que la classe commence à 8h45. Cela a été signalé plusieurs fois à Mme Guincestre mais pas de retour.

Mme Martinez propose de faire remonter les retards aux arrêts à l'Agglo (les chauffeurs utilisent leur téléphone portable aux arrêts, est-ce personnel ? est-ce pour le circuit ? les parents se posent des questions)

Demande de la transmission des coordonnées des parents d'élèves (s'ils sont d'accord) afin de récolter d'éventuelles questions ou de faire une boîte à questions.

Demande de mettre le compte-rendu du conseil d'école sur le site de la mairie.

Intervention de M. Barbier :

le passage Agglo/mairie s'est bien passé. Le problème du chauffage est résolu avec le changement d'une chaudière, et le remplacement d'une partie de l'autre.

La mairie prévoit de faire un espace de rangement pour les vélos afin qu'ils ne soient plus rangés dans le couloir.

Prochain conseil le 4 juin à 18h.